



INFORMATION - COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate
Le vendredi 29 novembre 2013

Budget de 2014 : le budget de fonctionnement permet de maintenir les taxes les moins élevées parmi les grandes villes canadiennes

Les efforts restent concentrés sur la prestation des services prioritaires, l'amélioration de l'infrastructure, les parcs et les loisirs, la sécurité publique, et sur la réalisation d'économies qui permettent de maintenir des taxes peu élevées.

Winnipeg, Manitoba – Le budget public de fonctionnement préliminaire qui a été déposé aujourd'hui, à la suite de la consultation publique sur le budget de la Ville la plus intense jusqu'à ce jour, prévoit une augmentation de 0,95 pour cent des impôts fonciers pour lutter contre l'inflation et la hausse du coût des services.

Cette hausse de 0,95 pour cent s'ajoute à une hausse proposée de un pour cent destinée à la réserve pour la réfection des rues locales, ainsi qu'à une hausse de un pour cent pour la mise en place d'une nouvelle réserve pour la réfection des routes régionales, ce qui constitue une hausse totale de 2,95 pour cent des impôts fonciers de 2014.

Le budget de fonctionnement préliminaire qui doit être approuvé par le Conseil municipal prévoit 967,8 millions de dollars d'investissement dans les services et les programmes sur lesquels les citoyens et les citoyennes comptent chaque jour, et préconise la prudence et la pratique de mesures de réduction des coûts afin que les impôts fonciers restent les plus bas parmi les grandes villes du Canada.

Le budget préliminaire de 2014 qui se base directement sur les commentaires des citoyens et des groupes d'intérêt propose d'investir en priorité dans les rues de la ville, les parcs et les loisirs, le transport urbain rapide, la sécurité publique, et de réaliser des économies afin que les coûts d'exploitation restent bas :

- Financement supplémentaire de 300 000 dollars pour du matériel de bibliothèque, soit 11 pour cent de plus que l'an dernier.
- Hausse de 3,8 pour cent des contributions que la Ville verse à la Régie des transports (budget de fonctionnement total de 172 millions de dollars) pour maintenir un service abordable et efficace.
- Investissement de 1 million de dollars de plus dans la Stratégie pour la jeunesse autochtone de la Ville, un programme qui reçoit déjà 1 million de dollars, afin de

pouvoir offrir un programme de formation et d'apprentissage en infrastructure dont le tiers reste à être financé par la Province et le secteur privé.

- Poursuite des travaux de réaménagement du parc Assiniboine, le « joyau de la couronne » des parcs de Winnipeg, par l'entremise du budget des immobilisations et des prévisions qui se montent à 61,3 millions de dollars pour les six prochaines années, ainsi que d'une subvention de fonctionnement de 12,207 millions de dollars en 2014.
- Nouvelle subvention de 1,75 million de dollars au YMCA-YWCA de Winnipeg pour la construction de la première de trois installations de loisirs qui verront le jour au cours des onze prochaines années, pour peu que la Ville, la Province et le YMCA-YWCA financent chacun un tiers du projet :
 - première installation dans le sud-ouest de la ville – soit 35 millions de dollars au total, ou 11,667 millions de dollars par an entre 2014 et 2016;
 - deuxième installation dans le nord-est de la ville – soit 45 millions de dollars au total, ou 15 millions de dollars par an entre 2018 et 2020;
 - troisième installation dans le nord-ouest de la ville – soit 60 millions de dollars au total, ou 20 millions de dollars par an entre 2022 et 2024.
- Augmentation de l'investissement dans la sécurité publique par le biais d'une augmentation du budget de fonctionnement alloué au Service de police (soit 20 millions de dollars, ou 8,6 pour cent de 257,9 millions de dollars) et au Service d'incendie et de soins médicaux d'urgence (soit 4,8 millions de dollars, ou 2,9 pour cent de 167,6 millions de dollars), sans compter les transferts de capitaux reliés; la sécurité publique représente désormais 44 pour cent du budget public de fonctionnement.

Le budget stimule la croissance de l'économie des entreprises de Winnipeg en réduisant le taux de la taxe d'entreprise de 5,9 à 5,7 pour cent, ce qui représente une baisse de 3,4 pour cent, du fait de la réévaluation, et en poursuivant le programme de Crédit d'impôt pour petites entreprises. Au final, 41 pour cent des petites entreprises se feront rembourser entièrement la taxe d'entreprise. Les nouveaux commerces dont la valeur d'exploitation est en-dessous du seuil de l'impôt ne payeront aucune taxe d'entreprise nette, ce qui aidera à bâtir un secteur commercial plus dynamique et contribuera à la croissance de l'emploi à Winnipeg, ainsi qu'au succès économique des propriétaires et des employés.

Le budget de 2014 s'inspire du plan à long terme de la Ville qui vise à améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes de Winnipeg en renouvelant les infrastructures, en misant sur les services essentiels et en renforçant les collectivités grâce aux services de parcs et de loisirs.

Investir dans des projets que les citoyens et les citoyennes jugent prioritaires permet à Winnipeg de demeurer une ville où il fait bon vivre, travailler et se divertir, et ce, tant aujourd'hui qu'à l'avenir.

Pour plus de renseignements, communiquez avec nous par la ligne des médias de la Ville de Winnipeg, au 204-986-6000, ou par courrier électronique à MediaInquiry@winnipeg.ca.

Suivez-nous sur Facebook : facebook.com/cityofwinnipeg

Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/cityofwinnipeg